



# Budapestre vonatkozó újságcikkek

Szerző: *Milhand Edgard*  
Cím: *Le gouvernement hongrois...*

Forrás: *Le Peuple PEUPLE*

*Bruxelles*

(Hely)

*1911. 7. 19.*

(Idő)

(Köt. v. füz.) (

Osztályozás

Tárgy *725.091*

Hely

Idő

*"1911"*

Személy

## LE GOUVERNEMENT HONGROIS

### bâtit aux portes de Budapest une Cité-jardins populaire

Le gouvernement hongrois n'a pas voulu laisser à la municipalité de Budapest l'honneur d'engager seule la lutte contre le surpeuplement des habitations et contre l'incessante et scandaleuse hausse des loyers dans la capitale, et, dès le 15 juin 1908, il présentait au Parlement un projet de loi autorisant un emprunt de 17 millions de couronnes (17,850,000 francs) en vue de l'acquisition, à proximité immédiate de la ville, de deux grands terrains, l'un de 169 hectares, l'autre de 77 hectares, et de la construction sur ces terrains de deux cités-jardins destinées à une population totale de 40,000 habitants.

Quinze jours plus tard, le projet était voté, et dès le printemps de 1909 la construction de la plus importante des deux cités, celle de Kispest, était commencée, et le 1<sup>er</sup> mai dernier 240 maisons, comprenant un total de 970 logements, étaient achevées. A la fin de 1912, 422 nouvelles maisons avec 2,000 logements seront construites, et en 1914 la cité-jardins de Kispest, achevée, comprendra, outre les bâtiments destinés aux différents services publics, 920 maisons pouvant loger dans leurs 4,140 appartements, 25,000 personnes.

Entre temps, l'édification de la seconde cité-jardins, celle d'Ohegy, desti-

née à une population de 15,000 personnes, sera entreprise et peut-être achevée, et dès aujourd'hui le gouvernement hongrois a en vue la construction d'autres groupes d'habitations populaires.

Il s'agit, on le voit, d'une œuvre de grande envergure.

Et voici en quels termes le gouvernement de la monarchie hongroise faisait valoir devant les représentants de la nation la nécessité de cette œuvre.

Je cite l'exposé des motifs à l'appui du projet de loi :

« Le gouvernement estime que la plus urgente obligation qui lui incombe est de remédier aux conditions vraiment honteuses de l'habitations ouvrière dans la ville de Budapest.

» Tout le monde sait ici, de quelle extrême pénurie d'habitations la ville de Budapest souffre depuis quelques années. Devant une demande toujours croissante à laquelle ne répondait aucune offre, on estime que les loyers payés annuellement par nos concitoyens ont été augmentés d'environ 12 millions de couronnes (12,500,000 francs) pendant ces trois dernières années.

» Ils sont arrivés ainsi à être hors de toute proportion avec les salaires.

» Les ouvriers les plus aisés et qui

pouvaient supporter les frais d'un déménagement ont envahi les communes voisines, mais les mêmes causes y ont produit les mêmes effets, et, au bout de très peu de temps, il a fallu payer un prix énorme pour une cave ou un grenier à peine convenables pour abriter des animaux. La population s'y est entassée dans des conditions lamentables, un lit d'une personne servant pour quatre ou cinq, et le reste à l'avenant.

» Les intérêts des générations actuelles et futures, les intérêts de l'Etat et ceux de la famille ne sont-ils pas mis en grand péril par une pareille absence de bien-être moral et physique, et l'activité productrice de l'industrie elle-même n'est-elle pas menacée ?

» Devant un pareil état de choses, le gouvernement a cru devoir intervenir.

» Il s'est proposé un double but :

» 1. Assurer un home convenable et d'un prix modéré à un certain nombre de travailleurs ;

» 2. Faire baisser le prix des loyers qui a été surélevé. »

L'exposé des motifs explique ensuite pour quelles raisons le gouvernement a renoncé à construire les nouvelles maisons à l'intérieur de la ville : les terrains y eussent été trop chers, ce qui eût empêché d'une part, de fixer aussi bas qu'on le souhaitait le prix des logements et, d'autre part, d'entourer les maisons de jardins.

Mais, si les cités-jardins projetées devaient être à une certaine distance des centres industriels, il fallait du moins qu'elles y fussent reliées par des

si házinyomda 19/2

moyens de communication à bon marché. Aussi l'exposé des motifs déclare

« Le gouvernement obtiendra de compagnies de transports une réduction de tarif considérable pour des billets d'aller et retour. **Si cet espoir ne se réalisait pas, nous n'hésiterions pas à construire des lignes concurrentes qui permettraient de satisfaire aux besoins des ouvriers.** »

Un pareil langage ne méritait-il pas d'être donné en exemple aux hommes d'Etat républicains? (1)

Le plan de la cité-jardins de Kispes et les types des maisons furent adoptés à la suite d'un concours ouvert par le gouvernement et organisé par la Société des Ingénieurs et Architectes hongrois. Soixante projets furent présentés, et c'est après un examen extrêmement attentif que l'on prit parti, synthétisant dans le plan final toutes les idées heureuses qui pouvaient être combinées.

Conformément à ce plan, la cité est traversée par deux rues diagonales larges de 26 mètres chacune.

L'artère principale est un boulevard de ceinture, large de 26 mètres également.

Les terrains limités par les rues diagonales et le boulevard sont divisés en lots séparés par des rues larges de 12, 15 et 20 mètres.

Au milieu se trouve une place de 4 hectares environ où seront réunis un parc, une place de sport et un casino populaire.

Les rues et plans occupent à peu près 3 p. c. du territoire total de la cité. En outre, chaque maison est entourée de jardins mis à la disposition de ses locataires et dont la superficie représente à peu près les trois quarts de la superficie de la maison elle-même.

Parmi les maisons, les unes n'ont qu'un rez-de-chaussée, les autres ont un étage.

Une même maison comprend deux ou plusieurs logements, mais entièrement indépendants : c'est là une règle absolue. Les logements comprennent tous deux ou trois pièces, plus les dépendances, cuisine, office, etc.

Les dimensions des pièces sont : pour une chambre, 12 mètres carrés; pour l'autre ou les autres, 16 mètres carrés chacune; pour la cuisine, 8 mètres carrés; pour l'office, 4.50 à 5 mètres carrés. La hauteur des pièces est de 2 m. 90 c. L'aspect extérieur et intérieur des maisons est très varié : elles appartiennent à 48 types différents, modifiés encore par des diversités de coloration. D'où un caractère d'ensemble pittoresque et artistique.

Quant aux prix, **jardins compris**, ils sont de 231 fr. pour les logements de deux pièces et de 346 fr. 50 pour ceux de trois pièces (**plus la cuisine et les dépendances**), alors que prix courant d'un logement **d'une pièce, souvent sans cuisine et toujours sans jardin**, est à Budapest, dans les maisons privées, de 420 francs.

A vrai dire, quand l'Etat aura jeté sur le marché des locations dix mille logements à ces conditions, et la ville un nombre plus considérable encore, les propriétaires particuliers ne trouveront plus à louer une pièce 420 francs, ni même peut-être moins.

Le but sera atteint.

**Edgard MILHAUD.**